



Question des droit des animaux

Par **vera**, le **07/06/2008** à **02:01**

Bonjour,rnrnJe suis gardienne d'immeube et comme habitation de fonction on m'a attribué une loge de 30m². Quand je demenagé ici, je tout suite amené avec moi mes animaux de compagnie. En effect, j'ai quatre chats adultes et une petite chienne bichon maltais. Je n'ai jamais eu des problemes avec mes voisines, qui les aiment même bien. Or , vu que nous avons une très très grande court commune, je laisse sortir les chats librement et la chienne quand j'y suis aussi.rn rnLe problème est que depuis quelque temp, une voisine, me menace de les tuer et a même frappé la chienne a deux reprises. J'ai peur qu'elle s'execute.rnrnJ'aimerais savoir ce que je peut faire par rapport à cette voisine et ses menaces et aussi si je suis en faute avec mes animaux.rnrnEn vous remerciant par avance de votre réponse rapide, car j'ai mes animaux depuis très long temp et je me vois mal vivre sans eux.rnrnCordialement,rnrnMaria CARVALHO.